

La lettre du Comité de quartier

Vous avez envie de vous impliquer davantage et dans la mesure de vos moyens ? Pour soutenir l'action du Comité de quartier de Bomel, nous vous proposons de participer selon trois modes possibles en fonction de vos souhaits et de vos disponibilités :

1 Devenir membre effectif :

- Vous payez une cotisation annuelle de 5 euros minimum (avec la mention « candidat effectif »)
- Vous serez membre de l'Assemblée générale (AG) avec droit de vote après acceptation de votre candidature par le Conseil d'administration (CA).
- Vous participez à l'AG annuelle
- Vous recevez les invitations à toutes les réunions du CA et vous participez librement aux activités selon vos disponibilités
- Vous recevez les rapports des réunions

2. Etre membre sympathisant

- Vous payez une cotisation annuelle de 5 euros minimum (avec la mention « membre sympathisant »)
- Vous serez membre de l'Assemblée générale (AG) mais sans droit de vote après acceptation de votre candidature par le Conseil d'administration (CA).
- Vous recevez le rapport de l'AG
- Vous êtes tenus au courant de toutes les activités publiques du Comité de quartier
- Vous participez librement aux activités selon vos disponibilités

3. Citoyen intéressé

- Vous êtes tenus au courant de toutes les activités publiques du Comité de quartier
- Si vous souhaitez soutenir financièrement le Comité de quartier, indiquez « soutien », la cotisation est libre et non obligatoire

AFFILIATIONS 2018

Merci de renvoyer le talon ci-dessous (par mail à comite.bomel.namur@gmail.com ou par courrier à Pierre de Saint-Georges, avenue A. Procès 17/D, 5000 Namur).

Nom, prénom :

Adresse complète :

Tél :

Gsm :

Adresse mail :

Merci de cocher une de ces 3 cases :

Je pose ma candidature comme membre effectif 2018 et je verse 5 euros minimum au compte du Comité de quartier de Bomel n° BE68 0688 9238 1334

Je me déclare membre sympathisant 2018 et je verse 5 euros minimum au compte du Comité de quartier de Bomel n° BE68 0688 9238 1334

Je ne souhaite pas être membre mais je souhaite être informé des activités du Comité de quartier de Bomel. La cotisation est libre et non obligatoire (compte du Comité de quartier de Bomel n° BE68 0688 9238 1334)

Date et signature :